



MODERNISATION ■ Lancé en 2013, l'appel à projets rencontre, à chaque édition, un succès grandissant

Vingt millions d'euros pour l'innovation

La région Centre-Val de Loire vient de dévoiler les lauréats de son nouvel appel à projets « innovation ». Près de 130 entreprises ont été sélectionnées.

Laetitia Roussel
laetitia.roussel@centrefrance.com

La troisième édition de l'appel à projets innovation, initié par la région Centre-Val de Loire, s'est achevée par la désignation des nouveaux lauréats. Sur 180 candidatures sélectionnées après un premier écrémage, 130 projets ont finalement été retenus. Soit le double de la première édition.

Pour financer ces projets, une enveloppe de 20 millions d'euros a été allouée. Douze millions d'euros sont financés par des crédits régionaux et huit millions sont issus des Fonds européens de développement économique régional (Feder).

Un accompagnement personnalisé

« Nous nous étions engagés à doubler le budget innovation et nous avons tenu notre promesse puisque le montant de ces aides, lors des deux premières éditions, était de 13 millions d'euros », commente Harold Huwart, vice-président en charge de l'économie.

Preuve, selon ce dernier, que le dispositif répond à une véritable attente des entrepreneurs et que la région Centre-Val de Loire confirme son rôle d'acteur majeur en matière d'innovation. Aussi bien en tant qu'accompa-



EXEMPLE. Harold Huwart a visité, lundi soir, l'entreprise Technical Studio à Boisморand. PHOTO D.R

Plus de trois millions d'euros dans le Loiret

24 projets développés dans le Loiret sont soutenus par la Région. Soit un investissement de trois millions d'euros auprès des entreprises loirétaines. Outre Technical Studio (lire par ailleurs), d'autres entreprises aux activités éclectiques et réparties sur tout le territoire, bénéficient de ce soutien. Toutenkamion (à Ladon) ; Javoy Plantes pépinières (St-Cyr-en-Val) ; PDG Plastiques (Malesherbes) ; Guinault (St-Cyr-en-Val) ; Neon Flexible (Ingré) ; Groupe Mag (Ingré) ; Laboratoires Nao (St-Jean-de-Braye) ; Greenpharma (Orléans) ; SNT Thomas (Fay-aux-Loges) ; Luciole (Ingré) ; Buzznative (Orléans) ; J.Richard (Orléans) ; Taillardat (Orléans) ; Mazet (Montargis) ; Eco-Mulch (Nogent-sur-Vernisson) ; Orléans Laser (Orléans) ; Vigilock (Chécy) ; Eci Signalisation (St-Gondon) ; OCO (Semay) ; GD Laser (St-Jean-de-Braye) ; Evelia (Orléans) et Revame (St-Jean-de-Braye).

gnant que financer. « La procédure comprend un suivi personnalisé des entreprises par des experts. Notre rôle ne se résume pas à signer des chèques ».

Depuis le premier appel à projet, la typologie des bénéficiaires de cette aide – réservée aux PME de moins de 250 salariés – reste inchangée. Il s'agit à 75 % d'entreprises de moins de 50 salariés dont l'activité concerne, dans la grande majorité des cas, l'industrie ou les services. Autre statistique, 42 % des projets déposés sont liés à la numérisa-



tion. « L'innovation est un processus long, risqué, qui coûte cher et qui nécessite un solide accompagnement », souligne Harold Huwart. L'élu confie avoir découvert dans ce programme des projets « d'innovation de rupture, sur des marchés de niches technologiques ».

Une évolution de la formule pour 2017

Comme la société Technical Studio implantée à Boismorand. L'entreprise, spécialisée dans les pièces automobiles, du design à la fabrication en série, assure qu'elle n'aurait pas pu certifier le prototype d'un véhicule 4x4 électrique sans ce soutien financier. « Homologuer un nouveau modèle est très long et coûteux. Cela représente un important budget avec un gros risque... », assurent les dirigeants.

Au regard du succès croissant du dispositif et de l'importance de moderniser son tissu économique dominé par l'industrie sous-traitante, la Région pense faire évoluer son dispositif. « La réussite de notre appel à projets rend les choses un peu lourdes à gérer pour nos services... Nous réfléchissons donc à la possibilité de rendre cette aide permanente et de l'ouvrir, pour généraliser la procédure d'accompagnement à l'ensemble des aides à l'innovation », conclut Harold Huwart.

En attendant de trouver la nouvelle formule, l'enveloppe financière a, elle, déjà été calculée. Elle sera de 20 millions d'euros en 2017, hors fonds Feder. ■